



Décision N° 2015-441-UM portant nomination de Monsieur François MIRABEL
en qualité de directeur du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion
Professionnelle

Le Président de l'Université Montpellier

*Vu le code de l'éducation et notamment les articles L611-5 et L 714-1 ;
Vu le décret n° 86-195 du 6 février 1986 modifié relatif aux services communs universitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants ;
Vu le décret n°2014-1038 du 11 septembre 2014 portant création de l'Université de Montpellier ;
Vu les statuts de l'Université de Montpellier adoptés par l'assemblée constitutive provisoire le 1 octobre 2014 et notamment l'article 6 ;
Vu les statuts du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle adoptés par le conseil d'administration le 18 mai 2015 ;
Vu la délibération n° 2015-06-15-31 du conseil d'administration du 15 juin 2015 ;
Vu le procès-verbal du conseil d'administration en date du 6 janvier 2015 portant élection de Monsieur Philippe AUGÉ, Professeur des universités, en qualité de Président de l'Université de Montpellier ;
Vu l'arrêté en date du 22 février 2015, portant nomination de Monsieur Pascal BEAUREGARD en qualité de Directeur Général des Services de l'Université de Montpellier.*

Décide

Article 1

Monsieur François MIRABEL, Professeur des Universités, est nommé directeur du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services de l'Université de Montpellier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Montpellier le 16 juin 2015

Le Président de l'Université de Montpellier



Philippe AUGÉ

Originaux pour attribution :

- L'intéressé